



LA LETTRE DU GROUPE CGT DU CESER

SESSION PLENIERE DU 23 juin 2026
CULTURE DANS LES TERRITOIRES

N°312

<https://cgt-paysdelaloire.org/>



Cette étude vise à comprendre comment les dynamiques culturelles contribuent à la structuration et à la vitalité des espaces régionaux, à identifier les atouts et les fragilités du tissu culturel local, à analyser l'articulation entre initiatives citoyennes, pratiques artistiques, industries culturelles et politiques publiques. Elle cherche également à éclairer les conditions d'une action culturelle territorialisée, émancipatrice et durable, capable de répondre aux aspirations des populations tout en valorisant la diversité des identités locales.

La CGT a voté l'étude du CESER

L'ÉTUDE DU CESER (disponible en ligne sous ce lien)

L'étude s'est basée sur l'organisation de plateaux dans la région, dont la composition était à la main des collectivités locales invitantes, ce qui constitue pour la CGT une de ses limites. Pour autant, des territoires ont pu exposer des problématiques et des solutions intéressantes. Le Ceser s'est notamment rendu à Saint-Nazaire et Allonnes en Sarthe.

Si les coupes budgétaires régionales n'étaient pas l'angle d'attaque de l'étude, elles ont été évoquées dans l'étude, qui axe ses préconisations sur 5 axes :

- Co-construction et gouvernance territoriale
- accessibilité et mobilité
- compétences et structuration des acteurs culturels
- financement, ingénierie et mutualisation
- égalité femmes hommes.

CE QU'ON DIT LA CGT ET L'UNEF : INTERVENTION DE MARIE-LAURE HERMOUET

La CGT et l'UNEF remercient la rapporteure Morgane Poupard, ainsi que le stagiaire Elliott Brochain et le chargé d'étude Eric Buquen à qui nous souhaitons une bonne retraite, pour ce travail.

Question : qu'ont en commun le « Foin de la rue » dans un village de Mayenne, Scopitone à Nantes ou le festival « Écrivains en bord de mer » à la

Baule ?

Ce n'est pas bien difficile à trouver, ce sont des festivals qui ont dû être annulés cette année, à cause au moins en partie, des coupes budgétaires de la Région.

Plus généralement, **ces coupes pourraient contribuer à la disparition de milliers d'emplois dans la Région**, comme l'a montré une enquête des 6 pôles culturels régionaux. Certes, l'étude d'impact de la Région dont seule la synthèse a été rendue publique vendredi dernier minimise ces conséquences, mais en s'appuyant sur des indicateurs partiels et en reconnaissant notamment que « des effets non attendus ne sont pas exclus dans certaines parties moins denses du territoire ».

Dans ce contexte, l'un des mérites de l'étude du CESER est de **rappeler l'importance de la culture pour l'émancipation des populations**, notamment les plus précaires, et de ne pas oublier les professionnels, indispensables pour offrir des prestations de qualité au public. Il ne s'agit pas d'opposer le bénévolat et les professionnels, mais de rappeler les complémentarités, chacun dans son rôle.

Certes, la Région n'est pas la seule à avoir coupé dans le soutien à la culture. Nous ne jouerons pas la concurrence de qui coupe le plus entre les départements, les communes ou la Région. Mais nous constaterons que **la palme d'or de la brutalité et du mépris assumé revient sans conteste à Mme Morançais**. Rappelons l'importance de la pluralité des soutiens à la culture. Alors que la ville de la Flèche, ainsi que Saint-Vincent-sur-Jard, vivent désormais sous le joug de l'extrême droite, que des soutiens aux acteurs locaux sont dès maintenant supprimés, les habitants ont plus que jamais besoin d'une offre culturelle plurielle, bénéficiant du soutien de l'État, du département et de la Région.

L'étude rappelle à juste titre la nécessité de soutiens pérennes à la culture. Certes, cela a un coût. En France, en 2023, les collectivités territoriales ont consacré 10 milliards d'euros à la culture, dont 3,7 milliard d'euros pour le patrimoine. En comparaison, le coût annuel de la fraude fiscale, c'est 80 à 120 milliard d'euros¹... et les aides publiques aux entreprises, jusqu'à 200 milliard d'euros par an². Il faut donc relativiser et regarder ce qu'offre la culture aux populations.

Nous voterons bien sûr cette étude, mais souhaitons exprimer deux réserves.

D'abord, basée principalement sur des plateaux montés avec l'accord des collectivités, elle nous a privé d'auditionner les acteurs que la société civile

¹<https://bonpote.com/la-fraude-fiscale-coute-6-a-10-fois-plus-a-la-france-que-la-fraude-sociale/>
<https://actualitte.com/article/124095/economie/commune-region-intercommunalite-qui-finance-vraiment-la-culture-en-france>

²<https://www.ifrap.org/budget-et-fiscalite/aides-aux-entreprises-211-milliards-deuros-par-ou-185-milliards>

organisée aurait pu sélectionner en toute indépendance. Nous notons cependant que la pluralité des élus a pu limiter l'effet de certains biais, mais **nous ne souhaitons pas que le CESER devienne une chambre d'enregistrement des positions des élus**, aussi légitimes soient-ils. Par ailleurs, l'organisation en plateau a limité les auditions en commissions plénières, éloignant la majeure partie des conseillers de la construction de l'étude.

Ensuite, nous sommes très dubitatifs, pour ne pas dire plus, sur la possibilité de **recourir au mécénat** pour pallier la baisse des subventions publiques. Le mécénat est annoncé par certains comme la solution miracle. Mais qui croira que les entreprises pourront pallier l'ensemble des coupes régionales ? Et quelle sera l'indépendance des projets soutenus ? Celui qui paie les musiciens choisit la musique, a dit un représentant du Rassemblement national à propos de la maison d'édition Grasset. Malheureusement, dans sa franchise, il décrit ce qui se passe en réalité.

Une culture émancipatrice, accessible à toutes et tous, ne peut pas s'autofinancer et doit bénéficier d'un soutien public.
Encore un grand merci Morgane et merci de votre écoute.

Les critiques de plusieurs organisations sur les coupes budgétaires ont donné lieu à un argumentaire d'Alexandre Thébault, Conseiller régional délégué à la culture et au patrimoine, qui s'est basé sur l'étude parue 3 jours avant sur les conséquences des coupes budgétaires sur la culture, et que le CESER n'a pas pu analyser en profondeur. Cette étude, menée par un agent de la collectivité, dans une indépendance toute relative, s'attache à minimiser les conséquences des suppressions de financement de la part de la Région. Elle évoque le montant global du soutien régional, qui contribue pour seulement 0,8 % aux dépenses publiques en matière culturelle, sans rappeler le poids qu'il pèse dans certaines actions. Elle omet les conséquences des coupes sur l'emploi associatif. Elle joue sur les oppositions villes/campagnes et pointe le soutien des politiques publiques dans les plus grandes communes de la région sans rappeler que ces communes abritent des structures qui œuvrent pour le reste du territoire.

VOTES : l'étude a été adoptée par 84 voix pour et 0 abstentions (unanimité)

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21